



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Bâtiment et travaux de construction

Utilisations déconseillées Utilisation par les consommateurs.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik B.V.
Denariusstraat 11
4903 RC Oosterhout
The Netherlands
Tel: + 31 162 491 000

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112
France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

| | |
|---|----------------------------|
| Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards) | Catégorie 4 - (H332) |
| Corrosion/irritation cutanée | Catégorie 2 - (H315) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 - (H319) |
| Sensibilisation respiratoire | Catégorie 1 - (H334) |
| Sensibilisation cutanée | Catégorie 1 - (H317) |
| Cancérogénicité | Catégorie 2 - (H351) |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 - (H335) |
| Catégorie 3 Irritation respiratoire | |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | Catégorie 2 - (H373) |
| Aérosols | Catégorie 1 - (H222, H229) |

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE

Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022

Numéro de révision 5



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H222 - Aérosol extrêmement inflammable

H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation

P405 - Garder sous clef

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage

P260 - Ne pas respirer les aérosols

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou pendant l'utilisation, un mélange explosif/facilement inflammable peut se former. Pendant le transport en voiture les bidons doivent se tenir debout dans l'espace de chargement. Les risques mentionnés sont valables pour le contenu non-réagi de la boîte ou de la mousse fraîche. Lorsque le moussage des ergols sont très inflammables. Peut être nocif en cas d'ingestion.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

Sans objet

3.2 Mélanges

| Nom chimique | EC No (EU Index No). | CAS No. | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Limite de concentration spécifique (LCS) | Facteur M | Facteur M (long terme) | Numéro d'enregistrement REACH |
|---|---|--------------|---|---|-----------|------------------------|-------------------------------|
| Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé 40 - <80 % | 618-498-9 | 9016-87-9 | STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) Carc. 2 (H351) Acute Tox. 4 (H332) | STOT SE 3 :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: C>=5% Eye Irrit. 2 :: C>=5% Resp. Sens. 1 :: C>=0.1% | - | - | [7] |
| Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane 10 - <20 % | 807-935-0 | 1244733-77-4 | Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Chronic 3 (H412) | - | - | - | 01-2119486772-26-XXXX |
| Ether diméthylrique 5 - <10 % | (603-019-00-8) 204-065-8 | 115-10-6 | Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280) | - | - | - | 01-2119472128-37-XXXX |
| Isobutane 5 - <10 % | (601-004-00-0) (601-004-01-8) 200-857-2 | 75-28-5 | Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280) | - | - | - | 01-2119485395-27-XXXX |
| Halogenated polyetherpolyol 1 - <2.5 % | - | 68441-62-3 | Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H302) | - | - | - | [7] |
| Carbonate de propylène 0.1- <1 % | (607-194-00-1) 203-572-1 | 108-32-7 | Eye Irrit. 2 (H319) | - | - | - | 01-2119537232-48-XXXX |
| 2,2-Oxydiéthanol 0.1- <1 % | (603-140-00-6) 203-872-2 | 111-46-6 | Acute Tox. 4 (H302) | - | - | - | 01-2119457857-21-XXXX |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

NOTE [7] - Aucun numéro d'enregistrement n'est fourni pour cette substance, car il s'agit d'un polymère exempté d'enregistrement selon les dispositions de l'article 2(9) de REACH. Tous les monomères ou autres substances incluses dans le polymère sont enregistrés ou exemptes d'enregistrement

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

| Nom chimique | EC No (EU Index No) | CAS No | DL50 par voie orale mg/kg | DL50 par voie cutanée mg/kg | Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L | Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L | Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm |
|---|----------------------------------|--------------|---------------------------|-----------------------------|--|--|---|
| Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé | 618-498-9 | 9016-87-9 | - | - | 1.5 | - | - |
| Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane | 807-935-0 | 1244733-77-4 | 632 | - | - | - | - |
| Ether diméthylrique | (603-019-00-8) 204-065-8 | 115-10-6 | - | - | - | - | - |
| Isobutane | (601-004-00-0) (601-004-01-8) | 75-28-5 | - | - | - | - | - |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

| Nom chimique | EC No (EU Index No) | CAS No | DL50 par voie orale mg/kg | DL50 par voie cutanée mg/kg | Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L | Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L | Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm |
|-----------------------------|-----------------------------|------------|---------------------------|-----------------------------|---|--|---|
| | 200-857-2 | | | | | | |
| Halogenated polyetherpolyol | - | 68441-62-3 | 1337 | - | - | - | - |
| Carbonate de propylène | (607-194-00-1) 203-572-1 | 108-32-7 | - | - | - | - | - |
| 2,2-Oxydiéthanol | (603-140-00-6) 203-872-2 | 111-46-6 | 1120 | - | - | - | - |

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

| Nom chimique | Notes |
|--------------------------------|-------|
| Ether diméthylrique - 115-10-6 | U |
| Isobutane - 75-28-5 | C,U |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. Peut provoquer une réaction respiratoire allergique. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Get immediate medical attention.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau

Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Ne pas utiliser de solvants ni de diluants pour dissoudre la matière.

Ingestion

Peut produire une réaction allergique. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Get immediate medical attention.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

Symptômes Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure. Difficultés respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance. NE PAS ÉTEINDRE UN INCENDIE DE FUITE DE GAZ SI LA FUITE NE PEUT PAS ÊTRE ARRÊTÉE.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Les bonbonnes peuvent éclater sous une chaleur extrême. Les bonbonnes endommagées doivent être uniquement manipulées par des spécialistes. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement. Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de phosphore. Oxydes d'azote (NO_x). Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Composés halogénés.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|---|--|
| Méthodes de confinement | Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Inonder la zone d'eau pour terminer la polymérisation, puis gratter le sol. |
| Méthodes de nettoyage | Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. |
| Prévention des dangers secondaires | Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales. |

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Prendre les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Contenu sous pression. En cas d'éclatement. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger du rayonnement solaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver au frais et au sec, à l'écart des sources potentielles de chaleur, des flammes nues, de la lumière du soleil et des autres produits chimiques. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Protéger contre le gel. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Température de stockage recommandée Ne pas congeler.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Bâtiment et travaux de construction.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | Union européenne | France |
|--------------------------------|--|--|
| Ether diméthylique 115-10-6 | TWA: 1000 ppm TWA: 1920 mg/m ³ | VLEP 8h: 1000 ppm VLEP 8h: 1920 mg/m ³ |

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|---|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 8.2 mg/m ³ | |
| travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 22.6 mg/m ³ | |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 2.91 mg/kg pc/jour | |

Ether diméthylique (115-10-6)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 1894 mg/m ³ | |

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 6 mg/m ³ | |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 0.87 mg/kg pc/jour | |

Carbonate de propylène (108-32-7)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 70.53 mg/m ³ | |
| travailleur | Inhalation | 20 mg/m ³ | |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
 Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
 Numéro de révision 5

| | | | |
|--|-----------|-----------------------|--|
| À long terme Effets localisés sur la santé | | | |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 20 mg/kg pc/jour | |
| travailleur À long terme Effets localisés sur la santé | Cutané(e) | 10 mg/cm ² | |

2,2-Oxydiéthanol (111-46-6)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 44 mg/m ³ | |
| travailleur À long terme Effets localisés sur la santé | Inhalation | 60 mg/m ³ | |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 4440 mg/kg pc/jour | |

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|---|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 1.45 mg/m ³ | |
| Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 5.6 mg/m ³ | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 1.04 mg/kg pc/jour | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Oral(e) | 0.52 mg/kg pc/jour | |
| Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé | Oral(e) | 2 mg/kg pc/jour | |

Ether diméthylque (115-10-6)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 471 mg/m ³ | |

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 1.5 mg/m ³ | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 0.435 mg/kg pc/jour | |

Carbonate de propylène (108-32-7)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 17.4 mg/m ³ | |
| Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé | Inhalation | 10 mg/m ³ | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 10 mg/kg pc/jour | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Oral(e) | 10 mg/kg pc/jour | |

Predicted No Effect Concentration (PNEC)

| Concentration prévisible sans effet (PNEC) | |
|--|--|
| Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4) | |
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
| Eau douce | 0.32 mg/l |
| Eau de mer | 0.032 mg/l |
| Usine de traitement des eaux usées | 19.1 mg/l |
| Sédiments d'eau douce | 11.5 mg/kg de masse sèche |
| Sédiments marins | 1.15 mg/kg de masse sèche |
| Terrestre | 0.34 mg/kg de masse sèche |
| Eau douce – intermittent | 0.51 mg/l |

| Ether diméthylque (115-10-6) | |
|--|--|
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
| Eau douce | 0.155 mg/l |
| Eau de mer | 0.016 mg/l |
| Micro-organismes dans le traitement des eaux usées | 160 mg/l |
| Sédiments d'eau douce | 0.681 mg/kg de masse sèche |
| Terrestre | 0.45 mg/kg de masse sèche |

| Carbonate de propylène (108-32-7) | |
|------------------------------------|--|
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
| Eau douce | 0.9 mg/l |
| Eau de mer | 0.09 mg/l |
| Terrestre | 0.81 mg/kg de masse sèche |
| Usine de traitement des eaux usées | 7400 mg/l |

| 2,2-Oxydiéthanol (111-46-6) | |
|------------------------------------|--|
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
| Eau douce | 10 mg/l |
| Eau de mer | 1 mg/l |
| Usine de traitement des eaux usées | 199 mg/l |
| Sédiments d'eau douce | 20.9 mg/kg de masse sèche |
| Sédiments marins | 2.09 mg/kg de masse sèche |
| Terrestre | 1.53 mg/kg de masse sèche |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

| | |
|---|--|
| Protection des mains | Porter des gants appropriés. Épaisseur des gants > 0.7mm. Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374 |
| Protection de la peau et du corps | Porter un équipement de protection individuelle adapté pour éviter tout contact cutané. |
| Protection respiratoire | Assure une protection respiratoire adéquate pendant les pulvérisations. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |
| Type de filtre recommandé : | Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace. |
| Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement | Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Aérosol |
| Aspect | Mousse |
| Couleur | Aucune information disponible |
| Odeur | Caractéristique. |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | Non applicable, Aérosol | Non applicable, Aérosol |
| Inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun(e) connu(e) |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité | 16 | |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | 3 | |
| Point d'éclair | Non applicable, Aérosol | Non applicable, Aérosol |
| Température d'auto-inflammabilité | 235 °C | |
| Température de décomposition | | Aucun(e) connu(e) |
| pH | Aucune donnée disponible | Sans objet. Insoluble dans l'eau. |
| pH (en solution aqueuse) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | |
| Hydrosolubilité | Immiscible à l'eau. | |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Pression de vapeur | 600 | kPa @ 20 °C |
| Densité relative | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité apparente | Aucune donnée disponible | |
| Densité | 1.049 g/cm ³ | |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Caractéristiques des particules | | |
| Granulométrie | Aucune information disponible | |
| Distribution granulométrique | Aucune information disponible | |

9.2. Autres informations

| | |
|------------------------------------|--|
| Teneur en matière sèche (%) | Aucune information disponible |
| VOC content | Aucune donnée disponible 160.5 g/L European directive n°2010/75/UE |

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses L'échauffement provoque une augmentation de pression et introduit un risque d'éclatement.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Le produit durcit avec l'humidité. Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive. Ne pas congeler. Protéger de l'humidité. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts. Eau. Alcools. Amines. Incompatible avec les agents comburants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Cyanure d'hydrogène. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation L'utilisation délibérément détournée du contenu par concentration et inhalation peut s'avérer nocive ou mortelle. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer des effets supplémentaires comme indiqué dans « Inhalation ». L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Les symptômes de réactions allergiques peuvent inclure éruption cutanée, démangeaisons, œdème, difficultés respiratoires, sensation de tintement dans les mains et les pieds, vertiges, évanouissements, douleurs poitrinaires, douleurs musculaires ou bouffées de chaleur. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 3,291.70 mg/kg
ETAmél 3.27 mg/l
(inhalation-poussières/brouillard)

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|---|---|--|---|
| Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé | LD50 > 10000 mg/kg (Rattus) | LD 50 > 9400 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) | =1.5 mg/L (Rattus) 4 h |
| Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane | LD50 > 500 - 2000 mg/kg (males); LD50 = 632 mg/kg (females)(Rattus) | LD50 >2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 402) | LD50 >7 mg/L (4h)(Rattus) (OECD 403) |
| Ether diméthylrique | - | - | =164000 ppm (Rattus) 4 h |
| Isobutane | - | - | =658 mg/L (Rattus) 4 h |
| Halogenated polyetherpolyol | LD50 = 1337 mg/Kg (Rattus) (OECD 401) | - | - |
| Carbonate de propylène | LD50 > 5000 mg/kg (Rattus) OECD 401 | > 3000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) | - |
| 2,2-Oxydiéthanol | =1120 mg/kg bw (human) | = 11890 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) | > 4600 mg/m ³ (Rattus) 4 h |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour la peau.

Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Durée d'exposition | Résultats |
|---|--------|-------------------|---------------|--------------------|----------------------------------|
| OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau | Lapin | | | | Légèrement irritant pour la peau |

Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Durée d'exposition | Résultats |
|----------|--------|-------------------|---------------|--------------------|--------------|
| OCDE 404 | Lapin | Cutané(e) | | | Non irritant |

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Durée d'exposition | Résultats |
|---|--------|-------------------|---------------|--------------------|--------------|
| OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau | Lapin | Cutané(e) | | 96 heures | Non irritant |

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.

Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Durée d'exposition | Résultats |
|----------|--------|-------------------|---------------|--------------------|--------------|
| OCDE 405 | Lapin | œil | | | Non irritant |

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Durée d'exposition | Résultats |
|--|--------|-------------------|---------------|--------------------|-----------|
| OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux | Lapin | | | | irritant |

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Résultats |
|---|--------|-------------------|---------------|
| OECD Test No. 429: Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay | Souris | | sensibilisant |

Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane (1244733-77-4)

| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Résultats |
|---|--------|-------------------|--|
| OECD Test No. 429: Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay | Souris | | Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire |

Mutagenicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Contient un cancérogène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Susceptible de provoquer le cancer.

Informations sur les composants

Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

| Méthode | Espèce | Résultats |
|---|--------|-------------|
| OCDE, essai n° 453 : Études combinées de toxicité chronique et de cancérogénèse | Rat | Cancérogène |

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

| Nom chimique | Algues/végétaux aquatiques | Poisson | Toxicité pour les micro-organismes | Crustacés | Facteur M | Facteur M (long terme) |
|---|---|---|------------------------------------|---|-----------|------------------------|
| Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé 9016-87-9 | ErC50 (72h) >1640 mg/L Algae (scenedesmus subspicatus) (OECD 201) | CL50 (96h) >1000 mg/L (Danio rerio) | - | EC50 (24H) >1000 mg/L Daphnia magna | | |
| Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane 1244733-77-4 | EC50 (72h) = 82 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) OECD 201 | LC50 (96h) = 51 mg/L (Pimephales promelas) Static | - | LC50 (48h) = 131 mg/L Daphnia magna | | |
| Ether diméthylque 115-10-6 | - | LC50: >4.1g/L (96h, Poecilia reticulata) | - | > 4400 mg/L (Daphnia) (NEN 6501) | | |
| Halogenated polyetherpolyol 68441-62-3 | - | LC50: =560mg/L (96h, Poecilia reticulata) | - | - | | |
| Carbonate de propylène 108-32-7 | ErC50 (72h): > 900mg/L (Desmodesmus subspicatus, OECD-201) | LC50 (96) h > 1000 mg/L (Cyprinus carpio, 67/548/EWG, Annex V, C.1.) | EC50 > 10000 mg/L 17 h | EC50 (48h): > 1000mg/L (Daphnia magna, OECD 202) | | |
| 2,2-Oxydiéthanol 111-46-6 | - | LC50: =75200mg/L (96h, Pimephales promelas) | - | EC50: =84000mg/L (48h, Daphnia magna) | | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé (9016-87-9)

| Méthode | Durée d'exposition | Valeur | Résultats |
|-----------------------|--------------------|-------------------|----------------------|
| OCDE, essai n° 302C : | 28 jours | 0% biodégradation | N'est pas facilement |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

| | | | |
|--|--|--|---------------|
| Biodégradabilité dite intrinsèque : Essai MITI modifié (II) | | | biodégradable |
|--|--|--|---------------|

Halogenated polyetherpolyol (68441-62-3)

| Méthode | Durée d'exposition | Valeur | Résultats |
|--|--------------------|--------|---------------------------------------|
| OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D) | 28 jours | 16% | N'est pas facilement biodégradable |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|--|------------------------|
| Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane | 2.68 |
| Ether diméthylrique | -0.18 |
| Isobutane | 2.8 |
| Halogenated polyetherpolyol | 3.3 |
| Carbonate de propylène | -0.41 |
| 2,2-Oxydiéthanol | -1.98 |

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|---|---|
| Reaction products of phosphoryl trichloride and 2-methyloxirane | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| Ether diméthylrique | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| Isobutane | La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas |
| Halogenated polyetherpolyol | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| Carbonate de propylène | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| 2,2-Oxydiéthanol | La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas |

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices
endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits
inutilisés** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux
réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations
environnementales.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets
pour recyclage ou élimination.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

| | |
|--|--|
| Waste codes / waste designations according to EWC | 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. |
| Catalogue européen des déchets | 08 05 01* déchets d'isocyanates 16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses 17 06 04 matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 et 17 06 03 |
| Autres informations | Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Les descriptions transport mentionnés dans cette section s'appliquent pour des transport en vrac / IBC uniquement, et peuvent ne pas s'appliquer aux produits en conditionnement non-vrac (selon la définition réglementaire). Les informations spécifiées dans cette section peuvent par conséquent ne pas être en accord avec les mentions du document de déclaration dangereuse. Protéger contre le gel.

Transport terrestre (ADR/RID)

| | |
|---|--------------------------------|
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | UN1950 |
| 14.2 Nom d'expédition | AÉROSOLS |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 2 |
| Étiquettes | 2.2 + 6.1 |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| Description | UN1950, AÉROSOLS, 2 (6.1), (D) |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | 190, 327, 344, 625 |
| Code de classification | 5T |
| Code de restriction en tunnel | (D) |
| Quantité limitée (LQ) | 120 mL |

IMDG

| | |
|---|---------------------------------|
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | UN1950 |
| 14.2 Nom d'expédition | AÉROSOLS |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 2.2 |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| Description | UN1950, AÉROSOLS, 2.2 |
| 14.5 Polluant marin | NP |
| 14.6 Dispositions spéciales | 63,190, 277, 327, 344, 381, 959 |
| Quantité limitée (LQ) | See SP277 |
| N° d'urgence | F-D, S-U |
| 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI | Sans objet |

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

| | |
|---|---|
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | UN1950 |
| 14.2 Nom d'expédition | AÉROSOLS, NON-INFLAMMABLES |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 2.2 |
| Classe de danger subsidiaire | 6.1 |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| Description | UN1950, AÉROSOLS, NON-INFLAMMABLES, 2.2 (6.1) |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

| | |
|-----------------------------------|----------------------|
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | A1, A145, A167, A802 |
| Quantité limitée (LQ) | Forbidden |
| Code ERG | 2P |

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

| Nom chimique | CAS No | Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII |
|---|-----------|---|
| Diisocyanate de diphénylméthane prépolymérisé | 9016-87-9 | 56 74. |
| Diisocyanates | -- | 74 |

56

Si le produit est vendu au grand public avec la substance $\geq 0,1\%$, des gants de protection doivent être fournis avec le produit

74 Si le produit est destiné aux utilisateurs industriels ou professionnels avec une teneur globale en monomères diisocyanates $\geq 0.1\%$ alors l'emballage doit comporter la mention "À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle"

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P3a - AÉROSOLS INFLAMMABLES

P3b - AÉROSOLS INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

| Nom chimique | Numéro RG, France |
|--|-------------------|
| Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé 9016-87-9 | RG 62 |
| Ether diméthylique 115-10-6 | RG 84 |
| Isobutane 75-28-5 | RG 84 |
| 2,2-Oxydiéthanol 111-46-6 | RG 84 |

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H220 - Gaz extrêmement inflammable

H280 - Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes assigned to an entry

Note C: Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères

Note U (tableau 3): Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est conditionné et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas. Les codes suivants sont assignés:

Press. Gas (Comp.)

Press. Gas (Liq.)

Press. Gas (Ref. Liq.)

Press. Gas (Diss.)

Les aérosols ne sont pas classés comme gaz sous pression (voir annexe I, partie 2, section 2.3.2.1, note 2).

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE

Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022

Numéro de révision 5

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

| | | | |
|---------|--|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme) |
| AGW | Valeur limite d'exposition professionnelle | BGW | Valeur limite biologique |
| Plafond | Valeur limite maximale | * | Désignation « Peau » |

| Méthode de classification | |
|---|-----------------------------|
| Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Méthode utilisée |
| Toxicité aiguë par voie orale | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - gaz | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard | Méthode de calcul |
| Corrosion/irritation cutanée | Méthode de calcul |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation respiratoire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation cutanée | Méthode de calcul |
| mutagénicité | Méthode de calcul |
| Cancérogénicité | Méthode de calcul |
| Toxicité pour la reproduction | Méthode de calcul |
| STOT - exposition unique | Méthode de calcul |
| STOT - exposition répétée | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique aiguë | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique chronique | Méthode de calcul |
| Danger par aspiration | Méthode de calcul |
| Ozone | Méthode de calcul |
| Aérosol inflammable | D'après les données d'essai |

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA_RAC)

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

National Institute of Technology and Evaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 25-oct.-2022

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 3 11 12 16

Conseil en matière de formation À PARTIR DU 24 AOUT 2023, UNE FORMATION ADEQUATE EST REQUISE AVANT TOUTE UTILISATION INDUSTRIELLE OU PROFESSIONNELLE

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK FP 404 FIRE PROTECT PU FOAM PISTOLABLE
Remplace la version : 01-sept.-2021

Date de révision 25-oct.-2022
Numéro de révision 5

assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité